

INSTITUT SAINT-BONIFACE-PARNASSE

Brochure d'informations 2009 - 2010



Rue du Viaduc, 82 - 1050 Bruxelles

www.saint-boni.be



LES RESPONSABLES

Administrateur-délégué : *Monsieur M. KLIMIS*

Directeur : *Monsieur M. KLIMIS,*

responsable pédagogique des 2^e et 3^e degrés.

Proviseur : *Madame M.-A. VLAEMINCKX,*

responsable pédagogique des 1^{er} et 3^e degrés, de la coordination pédagogique, des formations, des activités parascolaire, etc.

Préfet : *Monsieur L. GENGOUX,*

responsable général de la vie quotidienne au Collège.

Ainsi, toutes les autorisations (activités, affichage, absence, etc.) doivent lui être soumises, de même que les justifications d'absences ou de retards (certificats médicaux et correspondance des parents).

Secrétaire de Direction : *MADAME A. GILSON,*

Secrétaire de direction, responsable des documents administratifs et des dossiers des professeurs, etc.

Econome : *Monsieur J.-L. BROWN,*

Econome, responsable des bâtiments, des travaux, de l'entretien, du personnel ouvrier, de la comptabilité, de la restauration, des fournisseurs, des entretiens par des firmes extérieures, etc..

I. INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil et adresse administrative : 82, rue du Viaduc
1050 Bruxelles.

Entrée des élèves : 59, rue du Conseil .

Tél. 02.511.53.49 Fax.. : 02.511.26.71

E-mail : secretariat@saint-boni.be

Site : <http://www.saint-boni.be>

1. Inscriptions :

La direction, Monsieur Klimis, Madame Vlaeminckx et Monsieur Gengoux reçoivent sur rendez-vous les parents qui désirent s'informer en vue d'une inscription.

Les modalités d'inscription prévues par la loi sont d'application.

2. Documents administratifs :

A la rentrée, le secrétariat demandera une photocopie de la carte d'identité de l'élève.

En lère, les parents présenteront le certificat d'études de base des 6 années primaires. Pour les autres années, le secrétariat réclamera les documents scolaires à la précédente école.

En ce qui concerne les documents linguistiques :

- . pour les élèves domiciliés dans les 19 communes de la Région de Bruxelles ou en Wallonie, un formulaire de choix linguistique est rempli par les parents.
- . pour les élèves habitant la région néerlandophone, un certificat linguistique sera réclamé à la dernière école fréquentée.

N.B. : pour les élèves dont la dernière année d'étude a été faite à l'étranger, un rendez-vous avec M. Klimis sera demandé.

3. Dates de rentrée :

- Les dates de rentrée seront communiquées par courrier

Le jour de la rentrée, les cours se donnent de 10h à 11h45 afin que tous les élèves puissent rentrer chez eux et revenir à temps pour la foire aux livres, qui débute à 14h.

4. Horaire des cours :

La journée est organisée selon l'horaire suivant :

<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
1e h : 08h30 - 09h20	5e h : 13h15 - 14h05
2e h : 09h20 - 10h10	6e h : 14h05 - 14h55
Récréation : 10h10 - 10h25	7e h : 14h55 - 15h45
3e h : 10h25 - 11h15	
4e h : 11h15 - 12h00 (pour les 1ères)	
11h15 - 12h05	

Le mercredi, les classes dont l'horaire comporte 33h de cours, terminent à 12h50.

Le mardi, certaines classes de 3e et de 4e terminent à 16h35.

De 12h à 13h15 : temps de midi. Les élèves ne peuvent pas quitter l'Institut (sauf dérogation pour dîner à la maison).

Congés : le mercredi après-midi, le samedi et le dimanche.



Fournitures classiques :

A la rentrée, les professeurs titulaires des premières et deuxièmes donneront les indications concernant les cahiers (qui dans ces classes restent d'usage courant) et le matériel scolaire : il ne faut donc pas acheter de classeurs, ni de journal de classe, ni de fardes, ni de ... Tipp-Ex ou de cutter, avant la rentrée scolaire.

Les élèves veilleront à utiliser un "cartable" suffisamment grand et rigide pour ne pas abîmer livres et cahiers de format quarto.

Le jour de la rentrée, ils ne doivent se munir que d'un cahier de brouillon et de quoi écrire.

- Vente des livres et des cahiers :

Pour faciliter la vie des familles, l'Institut organise une vente où les élèves peuvent obtenir à bon compte toutes leurs fournitures classiques s'ils le souhaitent.

Le jour de la rentrée, ils reçoivent la liste des livres utilisés en classe et les indications nécessaires pour se les procurer. Ils peuvent acquérir des livres, toujours au comptant,

- . soit neufs
- . soit d'occasion : le Collège reprend au mois de juin tous les livres à vendre d'occasion, les fait évaluer par une équipe spécialisée et les met en vente à la rentrée.
- . soit en location : pour le tiers de leur valeur et une garantie remboursable de 5 Euros, tous les livres utilisés sont mis en location pour l'année scolaire. (Ce système est intéressant surtout si le livre n'est utilisé que pendant une seule année).

Les élèves peuvent aussi, s'ils le souhaitent, acquérir cahiers, fardes, classeurs, etc. à des conditions intéressantes, selon une liste qui leur est fournie également le matin à la rentrée.

La liste des livres peut être consultée sur le site de l'Institut à la fin du mois d'août.

- Tenues de gymnastique :

Les élèves doivent être équipés de la tenue réglementaire pour les cours de gymnastique :

pour les filles : T-shirt au sigle de Saint-Boniface
et le short cycliste bleu.

pour les garçons : T-shirt au sigle de Saint-Boniface
et le short bleu.

Une vente d'équipements de gymnastique est organisée à l'occasion de la vente des livres, afin de réduire au maximum les frais de la rentrée scolaire.

6. Frais divers :

- Photocopies : ce montant fait l'objet d'une décision prise dans le courant du mois de juillet par le gouvernement de la Communauté française.

- Bibliothèque : 4 euros pour toute l'année (plus de 14.000 ouvrages en prêt, ordinateurs avec connexion à internet pour recherches de documents, abonnement à Universalis online),

- Activités de midi (facultatif) : 4 euros pour toutes les activités et pour toute l'année.

Ces montants, dans le cadre du projet pédagogique et en accord avec le Conseil de Participation, sont demandés d'office afin d'instaurer une mutualisation permettant aux élèves plus démunis de participer .

-Etude surveillée : de 16h à 17h30

155 Euros pour l'année à raison de 4 études par semaine.

- Une Ecole de devoirs, dont l'objectif est d'aider les élèves à structurer leur travail et à mieux assimiler la matière, est organisée 4 fois par semaine pour le 1^{er} degré à partir de la mi-septembre, de 16h à 17h30.
Le prix est de 4 Euros par séance d'1h30.

II . ANIMATION RELIGIEUSE ...

Dans une société où tout se programme et où l'on est tenté plus que jamais de croire que l'homme lui-même est génétiquement programmable, il est indispensable d'ouvrir le jeune à sa propre réalité spirituelle, lui faire découvrir à quel point il est unique dans son projet de relation à la vie !

- Expérimenter que la vie est un cadeau, un cadeau plus vaste que tous les rêves, et découvrir que les commandements de Dieu aident à s'ouvrir à la vie, c'est faire l'expérience d'un **Père** qui appelle.
- De ce que les autres sont des frères avec qui on peut vivre des relations d'amitié féconde, à l'exemple des gestes que le Christ a posés et enseignés, c'est faire l'expérience d'un **Fils** qui sauve.
- Ecouter le désir d'amour qui est au fond de son coeur, se sentir aimé, et trouver dans la tendresse de Dieu la force d'aimer les autres, c'est faire l'expérience de l'**Esprit Saint**.

Que faisons-nous concrètement ?

La vie dans l'Institut foisonne d'activités ; en cela elle ressemble au stress de la vie professionnelle. Il y a là un défi à relever : laisser un peu de place à Dieu au sein de toutes nos préoccupations. La prière peut nous y aider car prier, pour les chrétiens, c'est mettre « Dieu » à la première place et ainsi mettre le désir d'aimer les autres à la première place dans nos activités.

- . Tous les lundis, avant de commencer la vie de travail de la semaine, nous nous retrouvons ensemble pour exprimer cette recherche dans une prière commune.
- . Au deuxième étage du bâtiment central, une chapelle accueille tout qui souhaite se mettre un instant sous le regard de Dieu.
- . Tous les matins, un texte de réflexion est proposé aux élèves pour commencer la journée.
- . En début d'année scolaire, nous célébrons une action de grâce afin que notre année ne soit pas seulement découverte intellectuelle mais aussi richesse spirituelle.

De façon plus permanente, l'animation pastorale est prise en charge par une équipe de professeurs (essentiellement les professeurs de religion et d'autres de bonne volonté, soit une dizaine de personnes); c'est ce groupe qui coordonne toutes les initiatives religieuses dans l'Institut et en prépare lui-même.

Ainsi, nous pouvons citer les journées de rentrée pour le 1er degré qui commencent par un temps d'intériorité, une découverte de la chapelle et une initiation à l'eucharistie vécue pour chaque classe de 1ère, la rencontre de témoins en 3^e, une retraite en 5^e, etc.

Il arrive que des élèves portent eux-mêmes un projet religieux, aidés par des professeurs de l'EAC (Equipe d'Animation Chrétienne). Ils organisent par exemple des activités de solidarité pour Noël ou participent à la préparation de certaines célébrations.

Vivre la communauté scolaire chrétienne, c'est encore donner un espace pour respirer l'air de la réconciliation et de la paix. Ainsi, en début de Carême notamment, nous fêtons le sacrement du Pardon. D'autre part, par le sacrement de la Confirmation, l'Esprit nous marque de façon spécifique.

Tous les élèves, indépendamment de leur âge, peuvent se préparer à recevoir le sacrement dans le cadre du Collège.

... ET OUVERTURE SUR LE MONDE

Réfléchir sur soi-même, sur les relations avec les autres, découvrir la différence et l'exclusion, expérimenter le bonheur de la création, être ouvert aux problèmes du Tiers-Monde et du Quart-Monde ainsi qu'aux joies et aux peines de notre communauté scolaire, participent aussi à la richesse d'une formation.

Ainsi, les 3es ont l'occasion de vivre une journée à thème, les 4es, des journées d'animation de groupe, les 5es, les ateliers du Beau, les 6es, des journées sociales et enfin tout l'institut participe à des actions caritatives telles que collecte de vivres pour des banques alimentaires, opération Père Damien, Amnesty International, Taxi-Brousse, Jeunes Magasins du Monde Oxfam) ...

De plus, chaque année, un thème est choisi par l'Equipe d'Animation chrétienne, thème qui, à travers diverses activités, donne du souffle à nos murs et à nos coeurs.

III. LES PROGRAMMES DES COURS

A. Organisation de l'ensemble des Humanités

Les 6 années sont actuellement divisées en 3 degrés de 2 ans.

. Le 1er degré est en grande partie commun à toutes les orientations et continue à donner aux élèves une formation fondamentale. L'Institut désire donner une bonne base de départ pour les six années des humanités en développant un enseignement très progressif, systématique et structuré. Toutefois la loi impose désormais de proposer au moins deux grilles horaire différentes. Ainsi chacun peut dès la première choisir la grille qui correspond le mieux à ses aptitudes et intérêts. Aussi l'Institut propose-t-il dès la 1ère le choix entre des études latines et des études sans latin. Puis en 2e, il diversifie encore les sections : latine, scientifique ou économique.
(Cf. les programmes en pages 10 et 11).

. Le 2e degré est, administrativement, le début de la diversification des options. A l'Institut, l'élève a le choix entre 7 programmes (8 en 4e). Sauf difficultés importantes, il affine le choix effectué en 2e et poursuit le programme choisi jusqu'à la fin de ses humanités. Dans les autres cas, des "initiations accélérées" lui permettent de continuer dans une autre option. Les programmes proposés à partir de la 3e sont indiqués aux pages 12 et 13..

La 4e année est très semblable à la 3e et ne suppose pas de changement. Si une orientation s'impose, les professeurs donneront les indications nécessaires, notamment celles utiles aux rattrapages.

(Cf. programme pages 12 et 13).

En fin de deuxième degré les études font l'objet d'une certification

. Au 3e degré, les 5e et 6e années sont la suite des études entreprises précédemment par l'élève. Toutefois il peut choisir quelque option nouvelle s'il cherche une section plus conforme à ses aspirations.

(Cf. le programme pages 14 et 15).

Une indication importante est à souligner : le programme suivi doit être identique pendant les deux dernières années, afin de satisfaire aux exigences des prescrits légaux.

B. Le choix des options

Le choix de l'option pour entrer en 2e est délicat puisqu'il va influencer l'avenir scolaire, voire humain, de l'élève.

Aux conseils de classe qui précèdent les vacances de Pâques, les professeurs des 1e se concertent afin de pouvoir éclairer les parents sur les perspectives d'avenir de leurs enfants. Au début du 3e trimestre, une réunion est organisée où la Direction expose les grandes orientations et où les professeurs titulaires expliquent, dans un entretien privé aux parents et à leurs enfants, quelles sont les conclusions du conseil de classe.

Cette concertation triangulaire (parents, élèves, professeurs) permet à chacun de s'exprimer et la décision bénéficie ainsi des meilleures garanties possibles de justesse et d'objectivité.

Une procédure identique est mise en place en 2e pour effectuer le choix à l'entrée de la 3e.

C. Immersion

En septembre 2008, nous commençons l'immersion en 1^{ère}. Cette décision se justifie par le souci que nous avons de préparer nos élèves au monde de demain. Compétence linguistique, flexibilité intellectuelle, ouverture à la culture de l'autre sont autant d'atouts qu'il est important de posséder aujourd'hui. Certes il est possible de les acquérir autrement mais l'immersion peut certainement y contribuer.

Au premier degré seront donnés en néerlandais : les cours d'EDM, de Sciences, de Technologie et de Néerlandais.

D. Les bulletins

Nos cotations sont chiffrées : les bulletins sont réguliers. Deux sessions de bilans sont organisées à Noël et en fin d'année. Pour passer de classe, les élèves doivent obtenir 50 % des points sans échouer dans plus de 12h de cours de leur horaire hebdomadaire, et dans moins de 12h de cours au 1^{er} degré. Notre évaluation se veut objective de la part des professeurs, stimulante pour les élèves et compréhensible par les parents.

1. Programmes de la 1e et de la 2e années

La réglementation nous impose une grille-horaire de 28 heures sur 32, identique en 1e et en 2e, soit : 6h de Français, 4h de Néerlandais, 4h de Mathématique, 4h d'Etude du milieu, 3h d'Education physique, 2h de Religion, 3h de Sciences, 1h de Technologie et 1h d'Art.

A ces 28 heures, viennent s'ajouter 4 heures d'activités complémentaires obligatoires (ACO).

En Première Année

Sur base de cette réglementation, l'Institut organise en 1ère 2 orientations :

1ère Latine		1ère Scientifique	
Religion	2h	Religion	2h
Français	6h	Français	6h
Mathématique	4h	Sciences	3h
Néerlandais	4h	Mathématique	4h
Etude du milieu	4h	Néerlandais	4h
Education physique	3h	Etude du milieu	4h
Sciences	3h	Education physique	3h
Educ. artistique	1h	Educ. artistique	1h
Educ. par la Technologie	1h	Educ. par la Technologie	1h
Latin (ACO)	4h	Ateliers d'écriture (ACO)	1h
		Ateliers de lecture (ACO)	1h
		Sciences (ACO)	2h

Une année complémentaire pourrait être organisée au terme de la 1ère et/ou de la 2e pour les élèves qui n'auraient pas acquis les compétences pour le passage à l'année supérieure.

En Deuxième Année

2e Latine	
Religion	2h
Français	5h
Mathématique	5h
Néerlandais	4h
Etude du milieu	4h
Education physique	3h
Sciences	3h
Educ. par la Technologie	1h
Educ. artistique	1h
Latin (ACO)	4h

2e Scientifique	
Religion	2h
Sciences	3h
Français	5h
Mathématique	5h
Néerlandais	4h
Etude du milieu	4h
Education physique	3h
Educ. par la Technologie	1h
Educ. artistique	1h
Sciences (ACO)	2h
Art dramatique (ACO)	2h

2e Economique	
Religion	2h
Français	5h
Mathématique	5h
Néerlandais	4h
Etude du milieu	4h
Education physique	3h
Sciences	3h
Educ. par la Technologie	1h
Educ. artistique	1h
Socio-économie (ACO)	2h
Informatique (ACO)	2h

2. Programmes de la 3e et de la 4e années

Tous les élèves suivent les cours de la

FORMATION COMMUNE = F.C.

Religion	2h
Français	5h
Histoire	2h
Géographie	2h
Mathématique	5h
Sciences	3h [5h (1)]
Néerlandais	4h
Educ. phys.	2h

Les différentes sections sont composées au départ des cours suivants :

OPTIONS DE BASE :

Latin	4h	<1>
Grec	4h	<2>
Sc. économ.	4h	<3>
Anglais	4h	<4>

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :

Recherche et méthode	2h ou 1h	<5>
Anglais	2h ou 1h	<6>
Expression orale française	2h	<7>
Expression écrite française	2h	<8>

Au deuxième degré seront donnés en néerlandais : les cours d'histoire, de géographie et de Néerlandais

(1) Le cours est de 5h dans les sections Math.-Sciences, Latin-Sciences, Sciences-Langues.

En pratique, les programmes se présentent ainsi :

LATIN-GREC (34h)	LATIN-LANGUES (33h)	LATIN-MATH. (32h)
Religion FC 2h	Religion FC 2h	Religion FC 2h
Latin <1> 4h	Latin <1> 4h	Latin <1> 4h
Grec <2> 4h	Néerlandais FC 4h	Mathématique FC 5h
Français FC 5h	Anglais <4> 4h	Recherche & méth. <5> 1h
Mathématique FC 5h	Français FC 5h	Français FC 5h
Néerlandais FC 4h	Mathématique FC 5h	Néerlandais FC 4h
Sciences FC 3h	Sciences FC 3h	Anglais <6> 2h
Histoire FC 2h	Histoire FC 2h	Sciences FC 3h
Géographie FC 2h	Géographie FC 2h	Histoire FC 2h
Educ. physique FC 2h	Educ. physique FC 2h	Géographie FC 2h
Anglais <6> 1h		Educ. Physique FC 2h

LATIN-SCIENCES (33h)	MATH.-SCIENCES(32h)	SCIENCES-LANGUES (32h)
Religion FC 2h	Religion FC 2h	Religion FC 2h
Latin <1> 4h	Mathématique FC 5h	Sciences FC 5h
Sciences FC 5h	Recherche & méth. <5> 1h	Recherche & méth. <5> 1h
Français FC 5h	Sciences FC 5h	Néerlandais FC 4h
Mathématique FC 5h	Français FC 5h	Anglais <4> 4h
Néerlandais FC 4h	Néerlandais FC 4h	Français FC 5h
Anglais <6> 2h	Anglais <4> 4h	Mathématique FC 5h
Histoire FC 2h	Histoire FC 2h	Histoire FC 2h
Géographie FC 2h	Géographie FC 2h	Géographie FC 2h
Educ. physique FC 2h	Educ. physique FC 2h	Educ. physique FC 2h

FRANÇAIS-LANGUES (33h) * à partir de la 4 ^e	
Religion FC	2h
Français FC	5h
Expr. orale française <7>	2h
Expr. écrite française <8>	2h
Néerlandais FC	4h
Anglais <4>	4h
Mathématique FC	5h
Sciences FC	3h
Histoire FC	2h
Géographie FC	2h
Education physique FC	2h

SCIENCES-ECO.-LANGUES (33h)	
Religion FC	2h
Sc. économiques <3>	4h
Néerlandais FC	4h
Anglais <4>	4h
Français FC	5h
Mathématique FC	5h
Sciences FC	3h
Histoire FC	2h
Géographie FC	2h
Education physique FC	2h

3. Programmes de la 5e et de la 6e années : Toute grille doit comporter :

- LA FORMATION COMMUNE : = F.C.

-

Religion	2h
Français	4h
Histoire	2h
Géographie	2h
Education physique	2h

- LA FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE I

4h = FOLM (Néerlandais)

- LA FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE = FOO

Mathématique	6h ou 4h ou 2h
Sciences	6h ou 3h

- DES OPTIONS DE BASE

- Latin	4h	= O.B.
Grec	4h	
Sc. écon.	4h	
Anglais	4h	

- DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES, notamment

Renforcement de Français	2h ou 1h	<1>
Langue Moderne II (Anglais)	2h	<2>
Langue Moderne III (Allemand)	2h	<3>
Activité de Communication et d'Expression Orale	2h ou 1h	<4>
Complément de Sc. Econom. (Informatique)	2h ou 1h	<5>
Activité complémentaire de Préparation aux Etudes Supérieures	2h ou 1h	<6>
Pratique de laboratoire	2h	<7>

En pratique, les programmes se présentent ainsi :

LATIN-MATH. A (33h)		LATIN-MATH. B (33h)		MATH.-SCIENCES (33h)		SCIENCES (31h)	
Religion	2h	Religion	2h	Religion	2h	Religion	2h
Latin	4h	Latin	4h	Mathématique	8h	Mathématique	4h
Mathématique	8h	Mathématique	6h	Sciences	6h	Sciences	6h
Français	4h	Français	4h	Français	5h	Français	4h
Néerlandais	4h	Néerlandais	4h	Néerlandais	4h	Néerlandais	4h
Anglais	2h	Anglais	2h	Anglais	2h	Anglais	2h
Sciences	3h	Sciences	3h	Histoire	2h	Histoire	2h
Histoire	2h	Histoire	2h	Géographie	2h	Géographie	2h
Géographie	2h	Géographie	2h	Education physique	2h	Education physique	2h
Education physique	2h	Education physique	2h			Pratique de laboratoire	2h
		Pratique de laboratoire	2h			Français	1h

LATIN-GREC (33h)		GREC-MATH. A (33h)		GREC-MATH. B (31h)	
Religion	2h	Religion	2h	Religion	2h
Latin	4h	Grec	4h	Grec	4h
Grec	4h	Mathématique	8h	Mathématique	6h
Français	4h	Français	4h	Français	4h
Mathématique	4h	Néerlandais	4h	Néerlandais	4h
Néerlandais	4h	Anglais	2h	Anglais	2h
Anglais	2h	Sciences	3h	Sciences	3h
Sciences	3h	Histoire	2h	Histoire	2h
Histoire	2h	Géographie	2h	Géographie	2h
Géographie	2h	Education physique	2h	Education Physique	2h
Education physique	2h				
LATIN-SCIENCES (1) (32h)		LATIN-LANGUES (33h)		SCIENCES-LANGUES (32h)	
Religion	2h	Religion	2h	Religion	2h
Latin	4h	Latin	4h	Sciences	6h
Sciences	6h	Néerlandais	4h	Néerlandais	4h
Français	4h	Anglais	4h	Anglais	4h
Mathématique	4h	Allemand	2h	Allemand	2h
Néerlandais	4h	Français	4h	Français	4h
Anglais	2h	Mathématique	4h	Mathématique	4h
Histoire	2h	Sciences	3h	Histoire	2h
Géographie	2h	Histoire	2h	Géographie	2h
Education physique	2h	Géographie	2h	Education physique	2h
		Education physique	2h		

FRANÇAIS-LANGUES (31h)		SCIENCES-MATH. (1) (31h)		SC. ECONOMIQUES (33h)	
Religion	2h	Religion	2h	Religion	2h
Français	6h	Sciences	6h	Sciences économiques	4h
Néerlandais	4h	Mathématique	6h	Informatique	2h
Anglais	4h	Français	5h	Néerlandais	4h
Allemand	2h	Néerlandais	4h	Anglais	4h
Mathématique	4h	Anglais	2h	Français	4h
Sciences	3h	Histoire	2h	Mathématique	4h
Histoire	2h	Géographie	2h	Sciences	3h
Géographie	2h	Education physique	2h	Histoire	2h
Education physique	2h			Géographie	2h
				Education physique	2h

IV. TENUE ET COMPORTEMENT

Nos directives ont pour objectif de donner aux élèves un cadre de vie suffisamment exigeant pour qu'ils puissent étudier et mûrir dans de bonnes conditions, et suffisamment souple pour qu'ils puissent s'y épanouir personnellement et socialement. Pour rendre possible ce climat de sain équilibre, les élèves sauront accepter les normes de la vie en commun.

Chaque membre de notre communauté sera conscient du fait que sa liberté individuelle a pour limite celle d'autrui et que chacun, quels que soient son âge, ses origines, ses croyances, ses opinions, a droit à l'aide et au respect.

Comme dans une famille, chaque élève doit pouvoir être soi-même et ne peut se sentir exclu sous prétexte de mode ou de snobisme; les seules valeurs acceptables sont celles qui favorisent la personne.

La mixité sera vécue dans cet esprit de respect mutuel. Loin d'exclure les relations d'amitié, le Collège souhaite favoriser les relations de groupe; les interminables apartés, les marques d'affection insistantes et les privautés vont à l'encontre de cet objectif.

Une tenue correcte sera exigée en toute circonstance de la part de tous les élèves; elle implique le port de vêtements propres et classiques, qui évitent le laisser-aller et l'ostentation et ne suivent pas les extravagances de la mode à tout prix. Dans cet esprit, les vêtements seront sobres (par exemple : pas de dessins excentriques sur les pulls et les vestes, pas de salopettes, de bretelles, de vestes ou de pantalons en jeans délavés, de jupes trop courtes, des tenues laissant le ventre nu); les chaussures seront classiques (par exemple : pas de sandales de gymnastique ou de basket en dehors des activités sportives); les bijoux et le maquillage seront discrets. Les élèves ne peuvent pas fumer à l'Institut; la loi l'interdit, mais surtout le souci

de la santé des jeunes et le refus d'une fausse affirmation de soi-même. L'usage du GSM et du Mp3 n'est pas admis à l'Institut.

Ces directives indiquent une ligne de conduite pour la vie au Collège. Il va de soi qu'en toutes circonstances, prévues ou non ici, la règle de conduite essentielle reste pour chacun ce que dictent le bon sens, le respect du bien commun, la bienveillance et le souci de la vérité !

V. LES ACTIVITES DU TEMPS DE MIDI

L'horaire du temps de midi a été étudié en fonction du fait que les élèves restent à l'Institut à midi et doivent donc pouvoir occuper leur temps le plus intelligemment possible.

Le temps de midi se déroule de la manière suivante :

- à 12h05 (12h pour les 1ères), tous les élèves se rendent aux réfectoires
 - . Réfectoire "*Les Arcades*" au rez-de-chaussée : repas chauds
 - . Réfectoire "*Etude*" au rez-de-chaussée : repas froids des élèves des 5e.
 - . Réfectoire "*Le Wagon*" au 1er étage : repas froids des élèves des 6e.
 - . **Grand réfectoire au 1er étage** : repas froids des élèves des 1e aux 4e.

- après le repas : tous les élèves ont les possibilités suivantes :
 - . Se rendre à la **bibliothèque** (cf. page 23)
 - . Jouer au **ping-pong**
 - au préau pour le cycle inférieur
 - au club Alpa pour le cycle supérieur
 - . Participer aux **entraînements sportifs** : gymnastique sportive, saut en hauteur, volley-ball, etc. (cf. page 27)
 - . Se rendre dans la cour extérieure pour y **jouer** ou dans la cour Sans Souci pour **se détendre**.
 - . Se rendre au **Club**, local où les élèves des 1e aux 4e peuvent travailler en groupe, jouer à des jeux de société, discuter, etc.
Les élèves des 5e et 6e peuvent séjourner dans leurs **réfectoires** et ceux des 6e peuvent éventuellement retourner dans leur **classe**.
 - . Participer au **Groupe de prière** du mardi.
 - . Enfin, à partir de 12h35, participer à un des **Ateliers du temps de midi** (Cf. page suivante).

LES ATELIERS DU TEMPS DE MIDI

Les ateliers suivants sont organisés en 2007-2008 et seront sans doute repris en 2008-2009. Les jours seront communiqués via une affiche dans chaque classe.

<u>Activité</u>	<u>Responsables</u>	
Sport de l'esprit	MM. Mertens, Collinge Collet et Warmuz	Ex. : Scrabble–Echecs–Othello–Dames Stratego. 2 fois par semaine
Jeu de rôle	MM. Verlinden, Caufriez et Lambreck	Le monde de Warhammer. 2 fois par semaine de 12h05 à 13h10. (décor, peinture, scénarii)
Atelier Linux	MM. Dermience et Latour	Deux fois par semaine. Jeux mathématiques., programmation, initiation Linux.
Atelier jeux en néerlandais	Mmes d'Ydewalle et Huyghebaert	1 x par semaine
Caberboni	Mlle Defraigne, MM. Leblanc et Collinge	1x par semaine, élèves et professeurs
Génifaciades	MM. Husdens et Ganty	Un jour par semaine pour les 1ères et 2e. Concours culturel inter-classes.
Atelier arts plastiques	Mme de Terwangne	Dessin, Gravure sur lino. Impressions à plat. 1 fois par semaine
Atelier Créatif	Mmes Druart et Louette	IDEKA – fabriquer des cadeaux en s'amusant. Un jour par semaine.
Atelier recherche sur internet	Mmes Leloup et Coppée	1 jour par semaine
Sciences	Mme André et M. Vierendeels	Préparation aux olympiades de sciences

D'autres ateliers sont organisés selon les demandes des élèves et les disponibilités des professeurs.

VI. LES ACTIVITES CULTURELLES

1. BIBLIOTHEQUE

Plus de 14.000 livres, tant romans qu'ouvrages de référence, sont à la disposition des élèves.

Des ouvrages d'art, des livres d'histoire et de géographie, des anthologies et des critiques littéraires, etc., autant d'instruments d'étude ou de loisirs, de culture surtout, puisque la société de demain recherchera, dit-on, un "supplément d'âme".

L'Encyclopedia Universalis online peut être consultée dans les locaux.

La bibliothèque comporte :

- 1° une salle de lecture, où les élèves peuvent, individuellement pendant les heures de midi ou par classe pendant les heures de cours, consulter des ouvrages de référence ou des dictionnaires afin d'effectuer des travaux de recherche.
- 2° un service de prêt, qui donne la possibilité d'emprunter les ouvrages pour une période de quinze jours.
- 3° la possibilité d'effectuer des recherches sur internet

Divers fichiers donnent aux élèves les éléments nécessaires pour leur permettre de trouver le livre ou le renseignement recherché. Un bibliothécaire, parent d'élève ou ancien de l'Institut, se trouve en permanence à leur service pour les aider dans leurs recherches. Ce système est aussi une préparation aux études supérieures puisque les élèves sont initiés au classement C.D.U. en même temps qu'aux logiques des différentes étapes d'une recherche.

Une visite explicative est organisée pour les classes de 1ère au début de l'année, ainsi que pour tous les nouveaux élèves des autres niveaux.

Responsable : Mlle M.-L. Verhasselt

2. LA MUSIQUE A L'INSTITUT

On connaît, hélas, le peu de place que l'enseignement secondaire accorde à l'initiation artistique en général et à la musique en particulier. Conscients de cette lacune, nous donnons aux élèves la possibilité d'assister, dans le cadre de l'Institut même, aux concerts que les Jeunesses Musicales organisent pour les écoles. Nous accueillons ainsi des solistes et de petits ensembles de musiciens qui viennent présenter aux élèves des oeuvres de toute provenance et leur fournissent les connaissances techniques qui les aideront à entrer dans l'univers musical.

Responsable : Mlle A.-C. Defraigne

3. CINEMA - THEATRE - CONFERENCES

Des programmes, intégrés aux matières scolaires, sont présentés aux élèves de l'Institut à l'Auditorium.

(De plus les professeurs accompagnent régulièrement leurs classes à des spectacles en ville).

4. COURS SPECIAUX

Cours de chinois en parascolaire à raison de 2h par semaine.

Cours de Mathématique

Préparatoire à l'examen d'entrée en Polytechnique, ce cours se donne à raison de 3h/semaine pendant 8 semaines, chaque trimestre, pour les élèves des classes terminales. Il permet à la plupart de ceux qui achèvent le cours d'éviter une année de préparation, dite "Spéciale Math.". Ces dernières années, nos élèves ont réussi, dès la fin de leur rhétorique, l'examen d'entrée en Polytechnique à raison de 95 % des candidats.

VII. LES SPORTS

Tous les sports que l'on peut pratiquer au Collège doivent être considérés comme une possibilité de détente et un exercice qui contribuera à l'équilibre de la personnalité. Il s'agit de faire régner avant tout un esprit de "fair-play" dans le respect de l'arbitre, des adversaires et aussi des partenaires. On veillera également à porter une tenue appropriée pour la pratique des différents sports.

A la rentrée scolaire, tous les élèves seront invités à participer aux activités sportives. Notre intention n'est pas d'imposer la pratique d'un sport, mais d'y inviter tous les élèves.

Toutes les précisions seront fournies dans le courant du mois de septembre.

Responsable : Mme M.-A. Vlaeminckx

A. SPORTS INDIVIDUELS

1. PING-PONG :

Des tables sont disponibles de 12h20 à 13h00.

Une carte de "membre" du club ALVA (Abbé Albert Van In) de l'école est exigée. Des tournois sont organisés en cours d'année à l'initiative de M. B. Lohest.

Responsables : M. B. Lohest

2. GYMNASTIQUE SPORTIVE

Entraînements : le lundi et le jeudi à midi et le lundi de 16h00 à 17h30
le mardi midi pour les filles.

Responsables : Mme L. Bastin et M. Ph. Schelkens

3. NATATION

Entraînements :

- le mercredi de 13h30 à 14h30 à la piscine Longchamp d'Uccle
(Rendez-vous sur place).

Matériel (planches, flotteurs, palettes ...) mis à disposition.

Responsable : M. K. Watthée

Participation aux compétitions inter-écoles de l'enseignement catholique.

Responsables : MM. J.-Y. Cuvelier et M. K. Watthée

B. SPORTS COLLECTIFS

Responsables

VOLLEY-BALL

M. G. Scott

MINI-FOOTBALL

**MM. M. Van Heer
et D. Vierendeels**

BASKET-BALL

M. E. Ganty

- * Participation aux compétitions interscolaires de gymnastique, de natation, de mini-football ...
- * Organisation de stages sportifs pendant les vacances (gymnastique, ski, mer et montagne).

VIII. L'ASSOCIATION DES PARENTS

Tous les parents sont d'office membres de l'Association des Parents de l'Institut.

Le but essentiel de l'Association des Parents est de favoriser la concertation entre la direction, les professeurs et les parents afin de donner aux enfants plus de chances de se réaliser pleinement.

Les objectifs visent avant tout :

- à intéresser les parents à l'éducation scolaire de leurs enfants et à les informer de la vie de l'Institut en général
- à aider les parents à exprimer leurs attentes et interrogations quant à l'évolution de leurs enfants
- à représenter les parents dans les divers organes de concertation de l'Institut
- à faire participer les parents aux grands événements de l'Institut comme "La Chandeleur".

En début d'année a lieu une Assemblée Générale réunissant tous les parents. Dans chaque classe, des parents délégués assurent la liaison avec les professeurs ainsi qu'entre parents. Leur rôle est capital car c'est grâce à eux que le dynamisme de l'Association des Parents est assuré.

Enfin, elle dispose d'un organe d'information, la Revue de l'Institut, qui est distribué trimestriellement et dont les colonnes sont ouvertes à tous les parents désireux d'y faire paraître un article.

Le recrutement des DELEGUES DE CLASSE est très important et s'effectue par voie de candidatures.

Note : Si vous souhaitez devenir délégué pour la classe de votre enfant, faites-vous connaître dès la rentrée en contactant les Présidents de l'A.P. :

Monsieur et Madame NELIS
Avenue Georges-Henri, 104
1200 BRUXELLES
assocparentstboni@hotmail.com

IX. LES SERVICES P.S.E. et P.M.S.

1 - SERVICES MEDICAUX :

Les élèves sont soumis régulièrement à un examen médical complet au Centre P.S.E. Libre d'Ixelles, rue de la Crèche, 6. Tél.: 02.515.79.71.

Une entrevue peut être obtenue sur rendez-vous pour tout problème médical ou social concernant un élève en téléphonant soit à l'école, soit au Centre.

Infirmière responsable : *Madame Scott*

N.B. : les infirmières dépendent du Centre de Promotion à la Santé et n'ont donc pas un horaire complet à l'école. Elles essayent néanmoins d'assurer un certain nombre d'heures de présence à l'Institut en dehors des visites médicales et sociales et des éducations à la santé.

2 – CENTRE PSYCHO – MEDICO – SOCIAL (PMS) :

Nous sommes une équipe tri-disciplinaire composée d'une conseillère psycho-pédagogique, d'un auxiliaire social et d'une auxiliaire para-médicale.

Nos missions : - optimiser les conditions de développement de l'élève,

- contribuer à son processus éducatif,
- soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie

Les interventions du CPMS sont gratuites. Ses membres sont tenus au secret professionnel.

Contacts : - permanence hebdomadaire à l'Institut

- Centre PMS libre de St-Gilles, rue de l'Eglise, 59, 1060 Bruxelles.

Tél. : 02 538 11 27 Courriel : cpms-stgilles@skynet.be

X.L'ASSURANCE

Tout élève bénéficie d'une assurance contre les accidents selon un contrat-type en vigueur dans l'Enseignement Libre.

L'assurance couvre toutes les activités scolaires, y compris les voyages, du moment qu'elles sont organisées par l'Institut. Les indemnités prévues sont également d'application pour les accidents survenus sur le chemin de l'école. Les accidents causés aux tiers NE sont PAS couverts, de même que les dégâts matériels (bris de lunettes, vols, etc.).

Des renseignements plus précis sont donnés aux élèves et leurs parents en début d'année.

XI. LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Le Guidisme et le Scoutisme sont présents à l'Institut depuis plus de 80 ans.

L'Unité Saint-Boniface se compose d'une Chaumière de Nutons, d'une Ronde de lutins, d'une Meute de louveteaux, d'une Compagnie de guides, d'une Troupe de scouts et d'un groupe de routiers. L'Unité est affiliée aux fédérations des Guides Catholiques de Belgique (G.C.B.) et à la Fédération Catholique des Scouts et s'adresse aux filles et garçons à partir de 6 ans.

Le guidisme et le scoutisme se veulent des mouvements éducatifs, et pas simplement récréatifs : le jeu est utilisé comme moyen d'éducation par l'action. A travers des activités et des projets décidés ensemble, les jeunes vivront l'amitié, l'effort, la joie, le dépassement de soi, la beauté de la nature, la démocratie, le service de l'autre, l'amour de Dieu.

Chez les guides et les scouts, la méthode est basée sur le système de la "patrouille" : une communauté de six à huit jeunes menés par l'un d'eux. Les patrouilles rassemblées forment une compagnie ou une troupe animée par trois ou quatre jeunes adultes.

R é u n i o n s :

Le dimanche, et exceptionnellement le samedi.

Le programme est communiqué en septembre et en janvier. Il tient compte des week-ends prolongés et des examens.

C a m p s :

Ils sont le couronnement de l'année.

Ils ont lieu pendant les vacances de Pâques et le mois de juillet. C'est l'activité que personne ne peut manquer !

Pour tout renseignement, adressez-vous à chaque nuton, lutin, louveteau, guide, scout ou routier de l'Unité, aux différents chefs de sections ou aux chefs de l'Unité:

- M. Damien Moreau

unitestboni@gmail.com

XII. LES REPAS

L'Institut accorde beaucoup d'importance à la qualité des repas chauds qui sont cuisinés sur place. Pour rendre service aux élèves qui dînent au Collège, les cuisines ont été équipées de façon moderne et la nourriture présentée aux repas est de qualité.

1. Dîner complet : potage, légumes, viande, pommes de terre, dessert.

Les élèves se procurent des tickets-repas au début du trimestre.

S'ils prennent un abonnement pour 1-2-3-4 repas par semaine, le prix est de 4 Euros par repas. Il est possible de prendre des repas occasionnels à 4,10 Euros.

Une remise de 0,25 Euros par repas est accordée à partir du 2e enfant d'une même famille.

2. Pique-nique :

- potage et boisson distribués par l'Institut
- pique-nique personnel.

Il sera demandé 0,60 Euro par jour.

Pour éviter que les élèves ne doivent sortir du Collège pour acheter un pique-nique, l'Institut propose un service Sandwiches. Des sandwiches sont mis en vente au prix de 2 Euros ou 2,30 selon les garnitures ; une dizaine de garnitures différentes sont offertes au choix des élèves.

Ces prix sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changement selon la hausse des prix des matières premières.

Les prix définitifs sont indiqués dans la brochure Une année à Saint-Boni distribuée au début du mois de septembre.

TOUS LES CHEMINS MENENT A ROME ET ... CHEZ NOUS

Les stations proches :

- à 2 minutes : carrefour chaussée de Wavre - rue du Trône
 - . bus 34 - 38 - 80 - 95
- à 3 minutes : place Fernand Cocq
 - . bus 54 - 71
- à 7 minutes : gare du Quartier Léopold
 - . train : Ligne 161 Etterbeek - Watermael - Boitsfort - Groenendaal
Hoeilaart - La Hulpe - Genval - Blanmont
Profondsart - Rixensart - Ottignies
- Mont-St-Guibert - Chastre - Ernage – Gembloux
 - Ligne 124 Linkebeek - Rhode-St-Genèse - Waterloo
Braine-l'Alleud - Lillois – Nivelles
 - Ligne 26 Direction sud : Boondael - Saint-Job
Moensberg - Beersel - Huizingen
 - Direction nord : Schuman - Schaerbeek
Evere - Bordet – Haren sud - Vilvoorde ou Buda - Eppegem
- Diegem – Zaventem – Nossegem – Kortenberg – Erps-Kwerps
– Velten - Leuven
Hofstade
 - . bus 12 - 21-22-27 - 54
 - . TEC E : Overijse - Wavre - Chaumont Gistoux - Eghezée
- à 7 minutes : Porte de Namur
 - . métro 2
 - bus 64
- à 9 minutes : place Flagey
 - . tram 81
 - . bus 59, TEC 366 : La Hulpe - Genval - Rixensart
Céroux-Mousty - Court-St-Etienne
- à 10 minutes : bus 59 Parc Léopold

Corresp. : Gare d'Etterbeek :

De Lijn 341 : Overijse - Ottenburg - Wavre
343 : Overijse – Maleizen – Hoeilaart - Etterbeek
348 : Etterbeek - Maleizen - La Hulpe

Tec C : Conforto - Wavre - Louvain-La-Neuve

Bxl – Schuman :

De Lijn 344 : Oveijse - Huldenberg - Nethen - Hamme-Mille
345 : Overijse - Hoeilaart - Rosières - Bierges – Wavre

Un dernier mot, pour conclure ...

- Ce petit fascicule essaye d'être pratique; peut-être est-ce important pour apprendre à connaître l'Institut, mais derrière toutes ces réalités quotidiennes, laisse-t-il transparaître l'essentiel : "l'esprit Saint-Boni" ?

Nous vous avons parlé d'exigences et de contraintes : nous croyons que la vie en commun les rend inévitables et que l'éducation doit les utiliser pour mener garçons et filles le plus loin possible sur le chemin de la sociabilité et de la maîtrise de soi-même. Mais ces deux qualités n'ont de sens que si elles favorisent le don de soi.

L'Institut propose une formation intellectuelle de bonne qualité, tremplin pour la réussite d'études supérieures, mais les professeurs ne se dévouent pas dans le but de préparer les jeunes à tirer un profit lucratif de leur profession future. Notre souhait est que nos anciens et anciennes élèves, grâce à la formation et à l'éducation reçues au Collège, exercent leur activité, quelle qu'elle soit, au service des autres. Nous espérons qu'ils et elles en auront reçu l'exemple chez nous. Car nous croyons qu'il n'est de bonheur possible que dans le don de soi, comme le Christ nous en a montré l'exemple.

Nous pensons enfin que nos exigences de qualité non seulement préparent les jeunes à se créer une belle vie mais leur donnent aussi la possibilité d'être heureux aujourd'hui.

Car derrière toutes ces indications pratiques d'étude, d'organisation, de culture, ... se cache un esprit, sensible à qui fréquente l'Institut et qui fait que chacun se sent chez soi à Saint-Boni ...